

DEPARTEMENT  
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
APT

DELIBERATION  
N°2021/024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF  
425 CHEMIN DU PERUSIER  
84 300 TAILLADES

### SEANCE DU 28 OCTOBRE 2021

|                    |   |
|--------------------|---|
| SYNDICS TITULAIRES | 6 |
| QUORUM             | 4 |
| SYNDICS PRESENTS   | 5 |
| VOTES POUR         | 5 |
| VOTES CONTRE       | 0 |
| ABSTENTIONS        | 0 |

**PRESENTS :** Mr HONORAT GUY Président

**Syndic titulaire :** NOUGUIER Marie Claude – LE FAOU Michel

Excusés : PELISSIER Laurence - DEVINE Marc – LIENS Charles

**Syndic suppléant :** OLIVIER Denis – CAPELLO Jean Pierre

Excusés : CALVIERE Robert

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-huit octobre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

OBJET : PRET POUR LES TRAVAUX DE SECURISATION DE LA CEINTURE – QUARTIER CABEDAN – COMMUNE DE CAVAILLON

=====

**LE PRESIDENT EXPOSE :** le Président expose aux membres présents la nécessité de réaliser un prêt pour les travaux de sécurisation de la Ceinture, quartier Cabedan, commune de Cavailon.

Une demande a été faite auprès de la Caisse d'Épargne, du Crédit Mutuel et du Crédit Agricole pour deux prêts : un prêt long terme de 10 ans pour un montant de 125 000 € et un prêt relais de 125 000 € sur 2 ans.

Le Crédit Mutuel ayant fait la meilleure proposition pour ces prêts, le président propose de retenir cette offre dont le détail est le suivant :

- un prêt long terme sur 10 ans avec un remboursement annuel au taux de 0.80 % avec 150 € de frais de dossier
- un prêt relais au taux de 0.40 % avec 150 € de frais de dossier.

**Où l'exposé du Président :** la commission syndicale approuve la proposition de Crédit Mutuel pour le prêt long terme et le prêt relais et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Envoyé en préfecture le 05/11/2021  
Reçu en préfecture le 05/11/2021  
Affiché le  
ID : 084-298401712-20211028-2021\_024-DE

Le syndic



Le Président

Mr HONORAT GUY



ASCO CABEDAN DU CABEDAN NEUF

425, Chemin du Pérusier

84300 TAILLADES

